

L'abandon d'embranchements ferroviaires

des conditions comme le ministre veut le faire actuellement.

Alors, monsieur le président, je considère qu'une décision, bien qu'elle soit en retard, sera quand même valable et s'appliquera au moins pour l'avenir de nos exportations.

Nous savons jusqu'à quel point la crise officielle de l'énergie, la pénurie de produits pétroliers dans le monde a sensibilisé tous les peuples sur l'importance de l'énergie et l'importance que celle-ci aura dans les années à venir pour le développement économique des peuples. C'est pour cela que l'honorable ministre prend des précautions, et avec raison, sur une forme d'énergie aussi dangereuse et aussi importante, tant du point de vue du développement industriel que des dangers en cas de guerre, relativement à l'utilisation de nos exportations, étant donné que le Canada est un pays qui sera un gros producteur d'énergie nucléaire dans le monde.

Premièrement, l'énergie nucléaire, comme l'a dit le ministre, doit servir à des fins précises et aussi à satisfaire à nos propres besoins. Nous avons à exploiter les ressources nucléaires du Canada avant de songer aux autres pays. Nous devons montrer chez nous qu'avec l'énergie nucléaire le Canada peut aller de l'avant. Mais gardons-nous de faire comme les pays arabes qui malheureusement nous montrent actuellement à la face du monde qu'ils exportent leur richesse, et ensuite qu'ils exportent leurs dollars. Et dans le même temps, la population des pays arabes ne bénéficient pas des milliards en richesses naturelles qui sont exportés ailleurs dans le monde. Nous voyons pourtant des rois des pays arabes producteurs de pétrole qui viennent gaspiller leur argent à Las Vegas, en jouant à la roulette avec l'argent provenant des richesses naturelles de leurs pays. Or, monsieur le président, cet exemple scandaleux des pays arabes ne devra pas se répéter au Canada, en ce sens que nous veillerons d'abord à développer notre pays et à exporter nos surplus s'il y a lieu. Nous devons vendre avec profit nos énergies nucléaires dans le but de renforcer l'économie canadienne.

* * *

[Traduction]

COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

DÉPÔT DU RAPPORT CONCERNANT LES CHEMISES, LES FILÉS ACRYLIQUES, LES FILÉS DE COTON ET LES TISSUS DE NYLON

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles des exemplaires des rapports de la Commission du textile et du vêtement concernant les chemises pour hommes et pour garçons, les filés acryliques, les filés de coton, les serviettes et les tissus pour serviettes de coton éponge et les tissus de nylon.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, avant l'appel des motions, je voudrais invoquer brièvement le Règlement et je le fais maintenant au lieu d'il y a quelques minutes, au moment de la motion de l'ajournement. Le ministre des Transports (M. Marchand) a déclaré à la Chambre à plusieurs reprises qu'il ferait une déclaration au sujet de l'abandon d'embranchements ferroviaires, soit la semaine dernière ou cette semaine, avant l'ajournement de la Chambre. Vu le nombre de localités des Prairies qui en seront touchées nous aimerions demander au leader à la Chambre ou au premier ministre (M. Trudeau) si quelqu'un fera une déclaration aujourd'hui afin que les gens

[M. Rondeau.]

des Prairies sachent ce qu'il en est avant l'ajournement du Parlement pour le congé de Noël.

M. l'Orateur: Je ne sais pas si le président du Conseil privé (M. Sharp) a entendu le rappel au Règlement.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, le ministre des Transports (M. Marchand) et moi-même avons collaboré étroitement pour résoudre ce problème et nous sommes sur le point de faire une déclaration à ce propos.

* * *

LA LOI SUR LA STATISTIQUE

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT LA SUPPRESSION DES PEINES EN CAS DE REFUS DE RÉPONDRE À CERTAINES QUESTIONS DE STATISTIQUE CANADA

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles) demande à présenter le bill C-371, tendant à modifier la loi sur la statistique.

—Monsieur l'Orateur, le présent bill modificatif de la loi sur la statistique tend à supprimer les peines prévues contre ceux qui refusent de répondre à une question de Statistique Canada sauf en ce qui a trait au recensement décennal. Bien que je souhaite que tous les Canadiens veuillent collaborer avec Statistique Canada, je crois que ceux qui s'opposent en principe à répondre à des questions personnelles devraient avoir le droit de le faire sans être pénalisés.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

LES PRÉVISIONS DE HAUSSE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question découlant de la prédiction de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, d'après laquelle les prix alimentaires grimpera probablement d'environ 16 p. 100 l'année prochaine. Le gouvernement estime-t-il ce genre d'augmentation inévitable et justifiée? Sinon, qu'entend-il faire pour éviter que ne se réalise la prédiction de la Commission?

● (1210)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, quand nous sommes dans le domaine de la conjecture, je ne puis évidemment réfuter ou contredire ces chiffres. Nous espérons réussir à faire mieux. Nous procédons de la façon que le ministre des Finances et moi-même avons indiquée à la Chambre à maintes reprises.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, à la lumière de cette prédiction et de ce rapport, le gouvernement entend-il instituer une enquête poussée sur la structure de l'industrie de l'alimentation, afin de voir si ses coûts ne pour-